

L'AFL et Interco' Outre-mer signent leur premier partenariat

L'AFL, la banque des collectivités locales, et Interco' Outre-mer, réseau des intercommunalités d'Outre-mer, ont signé une convention partenariale, pour la période 2026-2028. Ce premier partenariat marque une étape importante pour les deux structures et traduit leur volonté commune de renforcer les échanges au service des territoires d'Outre-mer et de l'intérêt général.



*Yves Millardet, Président du Directoire de l'AFL, et
Lyliane Piquion-Salomé, Présidente d'Interco' Outre-mer*

Contact presse

Justine GUIGUES – Chargée des relations presse
justine.guigues@afl-banque.fr – 06 74 94 29 66

Un rapprochement au service des territoires d'Outre-mer

L'AFL est la seule banque française détenue à 100% par les collectivités locales, et entièrement dédiée à leur financement, quel que soit leur taille. Créée par et pour les collectivités, elle soutient l'investissement public local, en garantissant à ses collectivités actionnaires un accès sécurisé et stable à la ressource financière. L'AFL accompagne aujourd'hui une vingtaine de collectivités situées dans les territoires d'Outre-mer*, témoignant de sa capacité à répondre aux enjeux spécifiques de l'ensemble des territoires.

Créée il y a plus de vingt ans à l'initiative d'élus, Interco' Outre-mer rassemble les intercommunalités d'Outre-mer pour porter une voix collective multiple et affirmée. En fédérant élus, cadres et partenaires autour de positions communes, le réseau œuvre à la défense des intérêts des intercommunalités et de leurs communes, et à la reconnaissance de leurs spécificités territoriales dans les orientations de politique publique.

**La banque compte notamment, parmi ses actionnaires :*

- A La Réunion : les communautés d'agglomération du Territoire de la Côte Ouest et du Sud ainsi que la Communauté Intercommunale des Villes Solidaires ;
- En Guadeloupe : la communauté d'agglomération Nord Grande-Terre et la communauté de communes de Marie-Galante ;
- A Mayotte : les communautés d'agglomération de Dembéné-Mamoudzou et du Grand Nord de Mayotte et la communauté de communes du Sud.

Echange d'expertises pour renforcer la capacité d'action des collectivités

Dans le cadre de ce partenariat stratégique, l'AFL et Interco' Outre-mer engagent une coopération opérationnelle reposant sur la production d'analyses et d'études et une mobilisation conjointe lors de leurs temps forts. Cette coopération vise à renforcer l'accompagnement des intercommunalités en leur apportant des outils, des éclairages partagés et des références solides face aux enjeux de financement du monde local et de transition des territoires.

Le mot des présidents

« Ce premier partenariat avec Interco' Outre-mer est une étape importante pour l'AFL et s'inscrit pleinement dans notre mission. Il nous permet de renforcer notre action auprès des collectivités ultramarines, en mettant à leur disposition une expertise financière adaptée à leurs enjeux et leurs spécificités territoriales. », Yves Millardet, Président du Directoire de l'AFL.

« Avec la signature de cette convention avec l'AFL, nous engageons une coopération structurante au service des intercommunalités d'Outremer et de leurs communes. Notre ambition est claire : les accompagner en leur donnant les outils et expertises nécessaires pour conduire leurs projets. », Lyliane Piquion-Salomé, Présidente d'Interco' Outremer.

Contact presse

Justine GUIGUES – Chargée des relations presse
justine.guigues@afl-banque.fr – 06 74 94 29 66

A propos de l'AFL, la banque des collectivités locales

« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».

Seule banque française détenue à 100% par les collectivités locales, l'AFL dispose d'un modèle unique et innovant ; celui d'une banque créée par et pour toutes les collectivités. En devenant actionnaires de l'AFL, les collectivités accèdent à un financement rapide et sur mesure pour leurs investissements locaux, tout en s'inscrivant dans une démarche de finance durable et responsable. Pour les collectivités, c'est la liberté d'investir, tout en ayant une gestion maîtrisée de leurs finances. Depuis le début de son activité en 2015, l'AFL a déjà octroyé plus de 12 milliards d'euros, dont 2 milliards en 2025, et compte, au 31 décembre 2025, 1271 actionnaires.

Plus d'informations : www.afl-banque.fr

A propos d'Interco' Outre-mer

Interco' Outre-mer est le réseau des intercommunalités d'Outre-mer. Il rassemble les intercommunalités d'Outre-mer ainsi que l'ensemble des acteurs qui, de près ou de loin, contribuent au dynamisme de l'action intercommunale : élus, cadres territoriaux, experts et partenaires institutionnels. À travers la coopération, le partage d'expériences et la mobilisation des expertises, Interco' Outre-mer porte une parole collective et accompagne ses membres dans la réflexion stratégique, l'appui à la décision publique et l'anticipation des grands enjeux des territoires ultramarins.

Plus d'informations : www.interco-outremer.fr

Contacts presse

AFL

Justine GUIGUES – Chargée des relations presse
justine.guigues@afl-banque.fr – 06 74 94 29 66

Interco' Outre-mer

Caroline CUNISSE – Directrice générale
c.cunisse@interco-outremer.fr – 06 76 97 36 08

Contact presse

Justine GUIGUES – Chargée des relations presse
justine.guigues@afl-banque.fr – 06 74 94 29 66